

fiées, mais il n'y en a pas moins certaines positions qu'il faudrait occuper avec de grandes forces. Portsmouth et Plymouth, par exemple, doivent recevoir une garnison égale et l'on s'accorde à dire que pour cette mission ce ne serait pas trop de 35,000 hommes. Chatham, Dover, Pembroke, Portland et Cork réclameraient, à elles cinq, également 35,000 hommes. En chiffres ronds, on peut dire que notre armée de garnison absorberait 70,000 hommes, et il faudrait former notre armée de campagne sans toucher à ces forces. En ce qui concerne celle-ci, l'estimation devient très-difficile, car on ne saurait apprécier les fonctions qu'aura à remplir une armée de campagne.

Non-seulement il faut qu'elle soit assez forte pour protéger nos côtes, mais il faut encore qu'on puisse en tirer à la fois et les renforts qui pourraient être nécessaires pour l'Inde et pour nos établissements militaires et les troupes appelées à faire l'étranger les expéditions qu'on déciderait. Nous resterions dans le vrai en disant qu'il nous faut 70,000 hommes pour l'Inde, et peut-être 30,000 hommes pour les autres établissements. Il suit donc de là qu'il nous faut 100,000 soldats de l'armée régulière pour le service étranger, 70,000 hommes, qui ne seront pas nécessairement des troupes régulières, pour les garnisons, et, en outre, une armée de campagne dont on ne peut préciser ni la nature ni l'effectif. Si ces troupes doivent renforcer l'armée étrangère, elles doivent être composées de forces régulières; si elle doit rester dans le royaume, on peut la composer avec les autres services.

Or, quelles sont les ressources dont nous disposons, tout au moins à titre nominal. En tenant compte des augmentations récentes, notre armée régulière peut être estimée à 200,000 hommes. De ceux-ci, la moitié environ est aux Indes, l'autre moitié dans le royaume. Voici donc 100,000 hommes pour l'armée étrangère et 100,000 hommes pour l'armée intérieure. Il ne resterait plus donc qu'à se procurer 70,000 soldats pour les garnisons et pour ce service nous avons au moins 250,000 hommes de la milice ou des volontaires; sans doute on ne jugerait pas profitable d'employer ces différentes forces indépendamment les unes des autres, mais les volontaires et la milice pourraient, en tout cas, fournir un contingent considérable aux garnisons et laisser ainsi libre un nombre égal de troupes régulières. Si nous pouvions présumer que les volontaires seraient capables de tenir les garnisons, toute la milice, au moins 100,000 hommes, servirait à l'armée de campagne de l'intérieur, qui s'éleverait ainsi largement à 200,000 hommes.

Supposons, pour examiner les choses sous leur côté pratique, que nous ayons besoin de nos forces en ce moment même; nous avons 100,000 hommes de troupes régulières dans le royaume, on enrôlerait immédiatement la milice et on appellerait les volontaires. Non-seulement le chiffre de toutes ces forces est considérable, mais il serait suffisant; et pour constater la réalité de notre faiblesse, il faut calculer autrement.

Nous aurions besoin d'au moins 40,000 ou 50,000 hommes pour renforcer immédiatement nos garnisons à l'étranger, ce qui ne laisserait dans le royaume que 50,000 ou 60,000 hommes, c'est-à-dire un nombre insuffisant pour tenir les points stratégiques de nos propres îles. C'est en comptant ainsi qu'on prouve parfois que nous ne pourrions pas mettre en ligne 20,000 ou même 10,000 hommes, et ce calcul n'est point tout à fait faux. Il repose sur cette base que nos troupes régulières sont seules capables d'un service actif et il ne tient ainsi aucun compte de la milice ou des volontaires.

Le calcul est correct si la supposition est correcte, mais rien de plus; mais si, dans l'intérieur du royaume, les troupes de la milice sont aussi bonnes que les troupes régulières, alors nous pouvons mettre en ligne non pas 20,000 hommes, mais cinq fois plus. Si les volontaires peuvent tenir la garnison ou faire l'office de troupes légères, le nombre des forces en ligne se trouve augmenté en proportion. En somme, ce n'est pas le nombre qui manque à nos forces militaires, si l'on peut compter réellement sur ces forces pour remplir les fonctions dévolues à chacune d'entre elles. Près de 300,000 hommes dans les îles, avec 100,000 hommes de troupes régulières pour le service étranger, suffiraient amplement à toutes les éventualités que nous avons pu prévoir jusqu'ici.

Le point faible en tout ceci, c'est l'organisation de l'armée intérieure de 300,000 hommes. Il n'y a probablement pas de défaut dans le nombre; les volontaires pourraient donner leur effectif de 150,000 hommes et les régiments de milice, malgré les difficultés accidentelles de ce service, ont été maintenus sans peine à leur chiffre normal; mais la milice qui, en comparaison des volontaires, représente les troupes régulières de l'intérieur, n'a que la moitié de son corps d'officiers, et les hommes ne sont qu'à moitié formés. Le fonds est excellent, mais 28 jours d'exercice par an ne font pas un soldat. Quant aux volontaires, ce sont des troupes admirables sous certains rapports, mais si peu utiles à d'autres points de vue qu'on ne saurait se rendre compte de leur valeur.

Pour les qualités du soldat pris individuellement, intelligence, hardiesse, aptitude, ils défont la comparaison, mais pour la discipline et la science militaire, ils sont bien au-dessous de la milice. Mais ce qui est loin surtout d'être à la hauteur de nos ressources présentes, ce sont les services auxiliaires indispensables aux troupes en campagne, régulières ou irrégulières. On peut aisément prétendre que notre artillerie, notre commissariat, nos transports suffiraient à peine aux troupes de marche, laissant l'armée du royaume absolument privée de ces aides nécessaires. Notre premier devoir est donc de nous bien convaincre que toutes les troupes, sous quelque nom qu'on les désigne, si limitées qu'elles soient leurs fonctions, doivent être, sous ce rapport organisées comme les armées régulières.

### La marche de l'ennemi.

Les nouvelles du théâtre de la guerre sont rares aujourd'hui. D'après les renseignements qui nous viennent de bonne source, M. de Moltke aurait été surpris et inquiet du mouvement offensif de l'armée de la Loire; on a craint un instant à Versailles que le général d'Aurelle de Paladine ne continuât, sans tarder, sa marche dans la direction de Paris; l'armée du général de Tann même renforcée par Wittich et le prince Albert ne paraissait pas suffisamment forte pour lui barrer la route; les troupes amenées par le grand-duc de Mecklembourg auraient donné seules à M. de Tann la force suffisante pour s'opposer à la marche éventuelle des Français.

Quelles sont les intentions de l'ennemi? Il est encore impossible de le préciser; toutefois certains indices donneraient à supposer que son but serait de laisser toute latitude à notre armée pour marcher en avant afin de trouver l'occasion de l'attaquer sur les flancs pendant cette marche et de la prendre, s'il est possible, entre l'armée de Frédéric-Charles et celle du grand-duc de Mecklembourg. Ainsi s'expliquerait le mouvement exécuté sur la droite depuis quelques jours par cette dernière armée. L'état-major français est évidemment sur ses gardes; il ne nous appartient pas, on le comprend, de dire ce que nous connaissons de ses dispositions.

La jonction de l'armée de Frédéric-Charles avec celle du grand-duc de Mecklembourg est aujourd'hui un fait accompli ou du moins en voie de s'accomplir; le 16, le 17 et le 18, le 10e corps d'armée fort d'environ 30,000 hommes, composé d'infanterie, de cavalerie et de 60 canons venant de Châtillon, a traversé Tonnerre et s'est dirigé sur Laroche par la vallée de l'Armençon. Ce corps d'armée qui s'avancait à marches forcées était suivi d'un nombre considérable de voitures et d'un équipage de ponts en fer; un régiment du génie bavarois en fait partie.

L'investissement de Belfort continue; l'ennemi a désarmé la garde nationale de Montbéliard et des villages environnants. Trois bataillons d'infanterie avec 3 canons de la garnison de Belfort ont tenté une sortie dans la matinée du 16; une dépeche prussienne affirme qu'elle a été repoussée; nous aurions perdu 200 hommes tués ou blessés et 50 prisonniers. (Gazette de France.)

### INFORMATIONS ET NOUVELLES

Les journaux d'Amiens publient la dépêche suivante :

« Ham, 19 novembre. — Un combat a eu lieu aujourd'hui, à Voué, près Tergnier, dans lequel ont été engagés les 3e et 4e compagnies de volontaires de la Somme. Les Prussiens, fort nombreux, étaient retranchés à Voué. Malgré l'ardeur de nos nouvelles troupes, les deux compagnies ont dû se retirer emmenant deux prisonniers prussiens. Le commandant est blessé; le capitaine Petit est mort héroïquement et 5 volontaires sont blessés. 60 Prussiens ont été mis hors de combat par notre artillerie.

Nous ajouterons, dit le Journal d'Amiens, que ce même jour, 19, un détachement de 20 cavaliers s'est montré à 800 mètres environ de Ham; repoussé par les francs-tireurs, qui ne lui ont fait aucun mal, l'ennemi a renvoyé une heure après trois cavaliers en éclaireurs qui ont franchi le passage à niveau et se sont avancés jusqu'à l'entrée de la ville; ils ont pu se retirer aussi sains et saufs.

Voué, dont il est question dans la dépêche ci-dessus, est un village de 400 habitants situé dans le canton de la Fère (Aisne), et compris dans le bureau de Tergnier; Voué est dans une plaine à 54 mètres d'altitude.

Les Prussiens qui ont attaqué Dreux le 17 étaient au nombre de 10,000. Nous n'avons pas d'artillerie; les six pièces dont disposaient nos mobiles avaient été dirigées sur un autre point. Malgré l'infériorité numérique, nos troupes se sont battues jusqu'à 5 heures du soir. Les Prussiens avaient 15 pièces d'artillerie. On a dû battre en retraite sur Nonancourt où les Prussiens sont arrivés bientôt. Le troisième bataillon de Calvados a tenu sans broncher trois heures et demie de temps.

Le docteur de la Bordette est resté à Dreux, où il donne ses soins dévoués aux blessés. Les pertes des marins et d'un bataillon de mobiles de la Manche sont assez sensibles. De son côté, l'ennemi a eu à subir des pertes sérieuses.

Dans ces derniers temps on avait fait circuler des bruits sur nos succès maritimes à Jaldé ou à Hambourg. Rien n'est venu confirmer ce qu'on racontait. Toutefois, il nous revient des bords de la Garonne, un récit de la prise de Jaldé et de la délivrance de 30,000 de nos prisonniers. Voici la lettre que le Messager de Toulouse annonce avoir été adressée à un cultivateur des environs de cette ville par son fils, marin dans l'escadre de la mer du Nord. Elle est datée d'Helgoland 8 novembre et nous sommes au 22. Inutile de faire remarquer que si les faits merveilleux qu'elle relate étaient exacts, nous en aurions reçu depuis déjà longtemps un récit :

« Helgoland, 8 novembre. — Mes chers parents, — Je vous écris ces quelques lignes pour vous informer de l'état de ma santé. Dieu

merci ! elle est fort bonne, et je désire que la présente vous trouve de même. Aussitôt après vous avoir écrit de Cherbourg, au moment de rentrer dans le port de... pour nous faire réparer, une dépêche est arrivée de Burs, nous enjoignant de partir pour aller bombarder le fort de Jaldé.

Hier, à deux heures de l'après-midi, nous nous sommes rangés en ligne de bataille. La frégate cuirassée, la Gaudoise et deux avisos étaient à la tête.

A peine arrivés à l'entrée de la passe, les Prussiens ont mis les torpilles en communication et l'explosion de ces torpilles a fait sauter la Gaudoise et les deux avisos. Mais nous avons sauvé l'équipage des trois navires.

Nous avons ensuite continué la route, avec huit navires en marche. Nous avons bombardé la ville de Jaldé; nous avons pris l'escadre prussienne, qui se compose de sept frégates, un monitor et un aviso, et au moyen de jets de boulets, nous avons brûlé les deux tiers des équipages prussiens. Le reste a été pris; nous avons donc tous les navires.

Dans Jaldé, nous avons 30,000 prisonniers de Sedan qui nous avons délivrés. La ville a été bombardée. Tout est brûlé et le peu de troupes prussiennes qui gardait nos prisonniers a péri avec la ville.

Nous attendons maintenant des transports qui nous amènent des vivres, des armes et des munitions pour armer nos prisonniers.

Il est question de faire venir des chaudières et des canonniers plates pour débarquer des troupes en Prusse.

Nous avons, après le combat, dragué dans la passe du port de Jaldé, et nous avons retiré neuf torpilles qui n'avaient pas produit leur effet, nous continuons toujours le dragage pour faciliter l'entrée. On dit que nous rentrerons à Cherbourg avec les frégates prussiennes à la fin de la semaine.

Notre navire n'a pas eu beaucoup à souffrir des boulets de l'ennemi; nous en avons reçu trois, et cela ne se connaît pas à notre bord. Nous n'avons perdu aucun homme pendant le combat. Dans toute l'escadre, il n'y a eu que onze hommes de tués, cela ne se compte pas dans un combat comme celui que nous venons de livrer.

DMONT.

On lit dans le Progrès de Lyon :

Dans deux lettres qui nous sont communiquées et écrites, l'une par un soldat d'un corps spécial qui arrive de la province de Constantine, l'autre par un sous-officier de spahis en garnison à Berouaghia, nous trouvons les renseignements suivants sur le secours en hommes armés que peut fournir l'Algérie à la France :

« A ma connaissance, il existe dans la seule province de Constantine, en spahis, chasseurs d'Afrique, turcos, zouaves, infanterie, bataillon d'Afrique, etc., 6 à 8,000 hommes, bons soldats, armés de chassepots. D'autre part, plusieurs caïds ont demandé à partir avec 5 ou 600 cavaliers, chacun monté à leurs frais. »

Le correspondant de Berouaghia écrit :

« On pourrait, sans aucune difficulté, faire partir en France les 30 à 35,000 soldats aguerris qui sont ici et les remplacer par des hommes mobilisés. Il n'y a pas à craindre d'insurrection depuis que nous n'avons plus ici de gouverneur pour en imaginer une dans le Sud.

Les Arabes ont beaucoup changé de dispositions, j'en ai vu pleurer à la nouvelle de nos désastres.

En dehors des secours militaires, l'Algérie peut encore aider la mère-patrie d'une autre façon : elle peut offrir un asile aux familles des départements ravagés, et dans l'Algérie, nous lisons que des comités d'assistance pour les émigrants de France sont en voie de formation. Ces comités s'occupent de procurer un asile et des terres aux familles dépeuplées par l'invasion.

Enfin, on mande de Blidah qu'il y a une telle pléthore de blé dans le pays, qu'il pourra diriger sur Marseille des convois considérables au cas où le commerce étranger ralentirait ses envois.

L'Algérie commence enfin à nous récompenser de tous les sacrifices que nous nous sommes imposés pour elle.

### PRÉSENTATION D'UN DRAPEAU A M. GAMBETTA.

Hier, à trois heures, une compagnie de la garde nationale de Tours, est venue présenter un drapeau tricolore, surmonté d'un bonnet phrygien, au ministre de la guerre et de l'intérieur.

Le citoyen Gambetta, du haut du balcon d'une des fenêtres de la cour intérieure de l'hôtel de la Préfecture, a remercié avec son éloquence et sa chaleur habituelles cette manifestation patriotique qui lui était d'autant plus sensible, a-t-il dit, qu'elle s'accomplissait sous la forme du drapeau national : « Car ce drapeau, a-t-il ajouté, c'est un symbole, c'est un exemple, c'est un leçon vivante que nous ne devons jamais oublier; il nous rappelle que ce que nos pères ont fait de noble et de glorieux, et nous impose le devoir de nous efforcer de les imiter, de ne pas nous montrer des fils indignes d'eux et dégénérés. »

Faisant ensuite allusion aux trois couleurs qui composent la bannière de la France, l'orateur a expliqué que ce n'est pas pour une pure fantaisie que la République a rejeté une couleur unique pour en adopter trois à la fois : elle a réuni les trois principes essentiels qu'elle a travaillé si puissamment à répandre dans le monde : la liberté, l'égalité et la fraternité !

Il a terminé en rappelant à ses concitoyens qu'à la suite de pareilles manifestations, chacun doit se recueillir et penser que nous ne devons pas nous laisser bercer par de simples paroles, mais nous précipiter dans l'action pour sauver le pays dans le présent

et dans l'avenir, car il ne s'agit pas seulement de combattre l'étranger, pour cela il suffit d'avoir le nombre, et tous les éléments ne nous manquent plus; mais il faut aussi refaire la grandeur morale de la patrie et faire triompher les institutions libres qu'elle s'est données et qui doivent la maintenir à l'avant-garde du progrès et de la civilisation.

On nous écrit de Tours, 20 :

Plusieurs correspondances prussiennes, publiées par les journaux étrangers, parlent d'un numéro du Figaro, tombé entre les mains des avant-postes de l'armée assiégeante, lequel présentait la situation de Paris sous un jour extrêmement pessimiste. Suivant ces correspondances, le Figaro alléguait, entre autres choses, que les vivres étaient déjà strictement rationnés, que la famine était proche et qu'une plus longue résistance était impossible. En même temps ce journal critiquait vivement la conduite du gouvernement de la défense nationale qu'il accusait « d'être plus mauvais encore, — nous citons textuellement, — que le gouvernement déchu. »

Quelle que puisse être la réputation du Figaro, nous répugnons à admettre qu'il puisse se trouver à Paris en ce moment un seul journal qui osât tenir un langage aussi antipatriotique que celui que les correspondances prussiennes prêtent au Figaro et nous inclinons à voir dans tout ce récit une misérable invention de nos ennemis. Ils nous ont habitués à ces sortes de mises en scène.

Au reste, le but de cette manœuvre est patent. Il s'agit de tromper l'Europe et sa diplomatie par de faux rapports. Il s'agit de calmer les impatiences qui se manifestent outre-Rhin. Les bons Allemands qui sont restés au pays trouvent, en effet, que la prise de Paris, promise pour le 15 septembre, se fait beaucoup attendre. Il s'agit enfin, de maintenir au diapason voulu le moral des forces allemandes, qui, décimées par la maladie et le froid, se morfondent autour de Paris, et qui se demandent quand et comment tout cela finira. De là le petit roman dont le Figaro est victime.

Mais trop grossière est la ruse et nul ne s'y prendra. Nous nous refusons à croire, jusqu'à nouvel ordre, que le Figaro ait écrit et imprimé les lignes odieuses qu'on lui attribue. Mais, s'il les a réellement publiées, nous sommes en mesure d'infirmer à ces assertions le plus formel démenti.

### LYON ET LE RHONE.

Voici d'après le Salut public de Lyon, le bulletin de l'invasion en ce qui concerne les contrées limitrophes de cette région :

Dijon a été réoccupé, ainsi qu'il a été annoncé, par des troupes ennemies au nombre d'une dizaine de mille hommes : infanterie, cavalerie et artillerie. Cette fois, ce ne sont plus des Badois, mais des Prussiens.

Ils ont avec eux un train singulièrement considérable de fourgons vides, particulièrement qu'ils ne laissent pas d'intriguer et d'inquiéter beaucoup le pays.

Dôle, qui n'a pas été à proprement parler, occupée par l'ennemi, mais seulement menacée par un corps que certains rapports estiment à trois mille, d'autres à dix mille hommes, n'est plus inquiétée à l'heure qu'il est. Les locomotives circulent librement de Mouchard à Dôle, et un ou deux trains de voyageurs ont dû faire le service entre ces deux points, vendredi.

Le gros des forces ennemies n'a pas, d'ailleurs, dépassé, dans la direction de Gray à Dôle, le bourg de Moisey, situé à 13 kilomètres au sud de cette dernière ville. C'est sur Moisey que se sont repliés les quelques compagnies d'infanterie et détachements de cavaliers qui avaient essayé un coup de main sur Dôle, et ont dû battre en retraite devant l'attitude énergique de la garde nationale.

De Moisey, l'ennemi s'est porté sur Auxonne, qui est à 10 ou 12 kilomètres à l'ouest.

C'est également sur Auxonne que se sont dirigés, le 16, les forces prussiennes qui ont évacué Saint-Jean-de-Losne à cette date, après l'avoir occupé la veille, à la suite d'un engagement avec les francs-tireurs et la garde nationale, qui paraissent s'être énergiquement défendus, puisque la petite ville a subi un bombardement qui a brûlé trois maisons.

Saint-Jean-de-Losne avait environ 200 défenseurs. Quelques uns d'entre eux, placés vers le cimetière, ayant ouvert sur l'ennemi un feu meurtrier, celui-ci installa une batterie dont les projectiles amenèrent la reddition de la place.

Saint-Jean-de-Losne est, bien entendu, une ville ouverte. Les Prussiens ont, de plus, incendié Champdôtte, village voisin de Saint-Jean-de-Losne, sans doute en raison de quelque attaque de francs-tireurs.

On entendait vendredi, de Dôle, gronder le canon dans la direction d'Auxonne.

Il est donc à peu près certain que la petite mais forte place d'Auxonne est l'opération militaire sur laquelle l'armée d'invasion de nos contrées concentre actuellement ses forces. Les Prussiens ont déjà fait des réquisitions d'hommes à Champdôtte, à Trouhans et dans d'autres localités voisines pour travailler aux ouvrages d'investissement.

Auxonne est située sur la Saône, qui l'entoure d'une ceinture de défenses et peut, au moyen de la fermeture d'écluses, inonder au loin les prairies au milieu desquelles s'élève la ville. Aucune éminence ne domine les fortifications, même au loin, le pays étant absolument plat. Le château d'Auxonne, flanqué de cinq grosses tours et d'un redan, date de Louis XII et de François Ier, mais les remparts sont de construction moderne et armés de 60 pièces de gros calibre. L'approvisionnement en poudre et projectiles est considérable. Auxonne étant le siège d'une école d'artillerie.

« Si l'ennemi attaque Auxonne sans un sérieux matériel de siège, il y perdra du temps, et même, avec des pièces de 24 livres portées, il aura plus de mal à venir à bout d'Auxonne que de Neuf-Brisach.

« Le 14, une colonne ennemie de 1,000 à 1,200 hommes, se dirigeant vraisemblablement sur Auxonne, a été détachée sur la station de Saint-Vit de la ligne de Dole à Besançon, et distante d'une quinzaine de kilomètres seulement de cette dernière ville. Elle a coupé la voie et le télégraphe, prélevé des réquisitions et disparu dans la direction de l'ouest en quelques heures.

« Les francs-tireurs fourmillent dans ces pays; ils surgissent sous chaque pas de l'ennemi et lui font un mal énorme.

« L'aile gauche de l'armée de Frédéric-Charles est entrée à Tonnerre vendredi matin.

### Chronique locale & départementale

A Monsieur le Rédacteur du JOURNAL DE ROUBAIX.

Monsieur le rédacteur.

« J'espérais ne plus avoir à occuper le public de la misérable querelle motivée par les divers comptes-rendus de M. Junker, et j'aurais voulu ne pas importuner plus longtemps vos lecteurs, qui, comme le dit M. le Secrétaire de la Commission municipale, ne suivent pas tous avec le même intérêt les faits et gestes de nos petites personnalités.

« Si je ne devais répondre qu'à la lettre de M. Junker, il est possible que je m'en tiendrais au document gigantesque que vous avez bien voulu publier dans votre n° du 19 novembre, je crois qu'il a suffisamment prouvé les inexactitudes du compte-rendu, et je laisserais à la loyauté de mes collègues le soin de réfuter au sein de la Commission municipale les accusations malveillantes auxquelles je suis en butte de la part d'un administrateur qui se dit si nouveau dans les affaires publiques; mais, M. Dorion élève la voix au nom du public, je n'ose dire des Electeurs, puisque nous ne tenons notre mandat que de l'autorité préfectorale, et comme il a la certitude d'être l'interprète du plus grand nombre de nos concitoyens, je crois manquer à tous mes devoirs en ne répondant pas à ses questions. Je ferai en sorte de réfuter toutes les objections qui me concernent, et j'ai le ferme espoir qu'après mes explications, qui seront un peu longues peut-être, qu'il ne restera plus aucun doute dans l'esprit de personne.

« Calomniez; si en reste toujours quelque chose, a dit Beaumarchais; mes adversaires paraissent s'être inspirés de cette pensée et se rattachant à cette branche du salut, ils ont abandonné le fond de la question, c'est-à-dire la vérité des faits, et s'efforcent aujourd'hui de démontrer que j'ai manqué à tous les usages établis en ne déposant pas mon rapport après en avoir donné lecture; ils insinuent même que j'ai dû falsifier ce rapport, et que j'ai dû avouer en séance, que j'en avais détruit l'original. L'accusation, on le voit, est grave et de nature à flétrir un homme, s'il était vraiment coupable d'un fait qu'on m'impute; mais plus grave est l'accusation, plus coupables aussi sont les accusateurs, lorsqu'il est prouvé qu'ils ne sont que des calomnieurs, et j'espère le prouver.

Dans la séance du samedi 5 novembre, la Commission municipale, saisie de la demande de M. le commandant Dubreuil, s'est choisis d'une Commission composée de 3 membres (MM. P. Cateau, Sien Pin et moi), qu'elle chargea d'étudier de concert avec les membres de la Commission d'étude de la défense, la proposition qui lui était soumise. Les 2 commissions se réunirent le lendemain matin et entendirent M. le commandant Dubreuil; il fut résolu que les 3 membres de la Commission aux quels s'adjoindraient deux membres de la Commission d'étude, MM. Scrépel et Derognaucourt, se rendraient le lundi 7 courant, à Lille, pour exposer aux délégués du conseil général la demande du commandant Dubreuil, et solliciter que la 1/2 solde réclamée fut allouée sur l'emprunt de 15 millions du département. Nous devons entretenir aussi M. le commissaire général de la défense, du bataillon, ou plutôt de la compagnie de volontaires de génie. Le rapport dont j'ai donné lecture à la Commission municipale a été aussi fidèlement que possible le résultat de nos démarches; je dois dire, pour répondre de suite à l'une des questions posées par M. Dorion que n'ayant pas eu l'honneur de rencontrer M. le général Bourbaki dans une première visite, et devant absolument rentrer à Roubaix pour assister à une réunion de la Chambre Syndicale, je ne pus participer à la seconde démarche qui fut faite par MM. Sien, Derognaucourt et A. Scrépel, et c'est d'après les détails qui nous furent donnés par M. Sien, en qualité de rapporteur de la Commission, que je fis la relation de ces démarches; M. Sien n'ayant relevé aucune erreur à ce sujet dans mon rapport j'ai lieu de croire que j'ai fidèlement relaté le résultat de la visite, et je n'ai signalé d'erreur à ce sujet, que parce que le compte-rendu séparé, la réponse de mon rapport, tandis qu'il en donnait le texte exact. J'aborde maintenant le point capital de l'accusation :

« Le lendemain, de notre voyage à Lille, je reçus le matin, une lettre de M. Sien-Pin, ainsi conçue :

« Mon cher collègue,

« Nous avons besoin de nous concerter avant le dépôt du rapport, d'autant que j'ai rencontré à Lille après votre départ, le Secrétaire général du Nord qui m'a tenu un tout autre langage que M. Testelin.

« Si onze heures vous va, veuillez venir à la Mairie, je prévins M. P. Cateau.

« Signé : A. Sien-Pin.

« A onze heures, nous étions réunis dans le cabinet du Maire; notre entretien dura jusqu'à 12 h. 1/2; M. Cateau et moi, nous primes nous mettre d'accord avec M. Sien sur les conclusions à adopter et je fus chargé de la rédaction du rapport; M. Sien insista, vu l'urgence de la question, pour que le rapport fût prêt à être lu le même jour à 5 heures, à la commission municipale que l'on fit immédiatement convoquer en